



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
14 juillet 2011
Français
Original : anglais

Deuxième session annuelle de 2011
6-9 septembre 2011, New York
Point 4 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays pour la Thaïlande
(2012-2016)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	2
II. Coopération passée et enseignements tirés	3
III. Programme proposé.	4
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	6
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour la Thaïlande (2012-2016)	8



I. Analyse de la situation

1. La Thaïlande a bénéficié d'une longue période de croissance économique robuste. En tant que pays à revenu intermédiaire, la Thaïlande a accompli des progrès considérables vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et il est probable que dans l'ensemble, elle en atteindra la plupart. Elle a également défini ses propres OMD-Plus, qui vont bien au-delà des OMD internationaux. La pauvreté nationale a été réduite plus avant de 21 % en 2000 un 8,2 % en 2009, ou à approximativement 5,4 millions de personnes, dont 88 % vivent dans les zones rurales. Étant donné son engagement en faveur des OMD et de la coopération Sud-Sud, la Thaïlande est devenue un partenaire de développement mondial de plus en plus actif. En revanche, malgré des progrès remarquables accomplis, des problèmes de développement institutionnel persistants et critiques subsistent sur le plan tant des politiques que de la pratique.

2. La stabilité et la souplesse de la société thaïlandaise représentent une base importante pour de nouveaux progrès. Grâce aux efforts d'un gouvernement attentif aux besoins de la population et ceux de la société civile, des progrès majeurs ont été faits dans les domaines de la bonne gouvernance, de la démocratie participative et de l'État de droit. La corruption pose toujours un problème et l'accès à la justice est limité pour les personnes pauvres et vulnérables. La Thaïlande a éliminé la disparité entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire, mais l'égalité des sexes se fait toujours attendre. La représentation des femmes dans la politique électorale est limitée, seulement 12 % des membres du Parlement élus lors des dernières élections en 2007 étaient des femmes.

3. Le Gouvernement a eu des objectifs ambitieux en matière de développement économique et de décentralisation et a alloué des ressources importantes au développement social. Pourtant, l'inégalité sociale est considérée comme la principale cause profonde des problèmes de développement dans le pays. Les groupes vulnérables tels que les migrants, les travailleurs du secteur non structuré et les personnes déplacées ne bénéficient pas dans la même mesure des succès économiques de la Thaïlande. Les femmes et les enfants sont vulnérables à la violence sexuelle et familiale. L'infection par le VIH continue à marginaliser la population la plus vulnérable à un rythme alarmant. Des nouvelles menaces à la sécurité humaine commencent à apparaître à la suite des changements qui surviennent à la fois à l'intérieur de la Thaïlande et dans le monde dans son ensemble.

4. Bien que la Thaïlande soit signataire d'une série d'accords environnementaux internationaux et malgré un engagement national solide, la Thaïlande a émis dans l'atmosphère 4,3 tonnes de dioxyde de carbone par personne en 2006. Cela représente quelque 280 millions de tonnes d'après le Rapport sur le développement humain du PNUD de 2010. Les effets cumulatifs des changements climatiques ont accru le risque de catastrophes naturelles et de catastrophes dues à l'homme, qui menacent à la fois le développement économique et la subsistance des communautés. Les Thaïlandais pauvres dépendent principalement des ressources naturelles pour leur subsistance. Ces risques pourraient compromettre les efforts de la Thaïlande en faveur de la réalisation de ses objectifs à long terme dans les domaines de l'environnement et de la subsistance, et rendent urgente l'amélioration des politiques, de la planification et de la coordination.

5. En tant que pays à revenu intermédiaire, la Thaïlande est passée de la condition de pays bénéficiaire de l'aide au statut de partenaire de développement de plus en plus important et de membre actif de la communauté internationale. Elle est disposée à étendre et à accroître la coopération pour le développement et l'aide publique au développement (APD) à l'intention de ses voisins et d'autres pays en développement grâce au partage de connaissances et de compétences techniques. Pour renforcer son rôle dans la coopération sous-régionale et régionale, et pour mieux répondre à la complexité croissante de la gestion de l'APD, la Thaïlande doit développer plus avant et améliorer sa capacité institutionnelle et technique aux fins d'une gestion efficace de la coopération pour le développement, notamment en ce qui concerne la collecte et la gestion des données.

II. Coopération passée et enseignements tirés

6. L'émergence de la Thaïlande en tant que pays à revenu intermédiaire a modifié le contexte du développement du pays et la nature de son engagement avec les partenaires extérieurs. Le programme de pays précédent a commencé la transition d'une relation traditionnelle donateur-bénéficiaire entre le PNUD et la Thaïlande vers une nouvelle relation de partenariats mutuellement avantageux. Dans le cadre de cette transition, les programmes du PNUD ont déplacé l'accent vers la fourniture d'un soutien programmatique en matière de politiques. De cette façon, l'importance d'une corrélation entre les politiques et la pratique a été démontrée par l'expérience du PNUD dans tous les secteurs du programme.

7. L'évaluation des résultats des activités de développement conduite récemment, qui a porté sur les deux cycles de programmation précédents, a montré que le PNUD s'est servi avec succès des partenariats avec le Gouvernement, les organisations de la société civile, les institutions universitaires et le secteur privé pour contribuer au développement de la Thaïlande. Les programmes ont été alignés sur les priorités du développement national et ont ciblé les principaux problèmes posés par le développement du pays. Toutefois, l'évaluation a également montré que la transformation du partenariat n'avait pas encore été achevée et que le PNUD devait renforcer la prise en charge par le pays et la viabilité en mettant au point des activités qui font partie intégrante des programmes du Gouvernement et des autres partenaires nationaux. Elle a recommandé également que l'accent des activités soit mis davantage sur les priorités stratégiques afin de renforcer les effets à long terme et d'atteindre l'ensemble des Thaïlandais.

8. Un examen stratégique du programme, qui mettait l'accent sur le rôle du PNUD en Thaïlande, donne à penser que le PNUD a la possibilité d'adopter une approche plus concentrée et plus stratégique dans les pays à revenu intermédiaire. Cela serait conforme au principe de l'efficacité de l'aide et à l'objectif de la réforme de l'ONU. L'étude de l'ONU sur les activités conduites dans les pays à revenu intermédiaire a proposé un cadre pour la mise en place d'un nouveau partenariat Thaïlande-ONU à l'appui de l'objectif thaïlandais de devenir un partenaire mondial efficace. Le partenariat engloberait des activités sensibles aux besoins de la population, un soutien basé sur des programmes et des activités normatives stratégiques. À la fois l'évaluation des résultats des activités de développement et l'étude sur les pays à revenu intermédiaire encouragent une concentration accrue sur des services consultatifs en matière de politiques et des activités de mobilisation concernant les principales questions relatives à la sécurité humaine – la

gouvernance, l'environnement et l'égalité des sexes – et l'appui fourni aux institutions nationales essentielles pour la création de capacités. Le succès des programmes communs des Nations Unies dépend de la coopération entre les organismes concernés et l'élargissement des interventions réussies.

III. Programme proposé

9. Le programme de pays proposé repose sur un partenariat mutuellement avantageux dans lequel le PNUD sert comme un portail crucial pour l'accès de la Thaïlande aux compétences et pratiques optimales internationales, et qui permet à la Thaïlande, avec ses connaissances et son expérience en matière de développement, de devenir un lien indispensable dans le réseau mondial de développement du PNUD. Le programme de pays est basé solidement sur le 11^e Plan de développement économique et social national 2012-2016, qui définit le cadre global du développement de la Thaïlande et identifie les priorités et stratégies à court et à moyen terme. Les six aspects de la sécurité humaine examinés dans le *Rapport sur le développement humain* de 2009 y représentent un thème central.

10. Le descriptif du programme de pays fait partie intégrante du Plan-cadre du Nations Unies pour l'aide au développement. Le programme est aligné sur le Plan-cadre et les priorités nationales, ainsi que sur les activités normatives et programmatiques des autres organismes des Nations Unies, et organisé en fonction de quatre domaines. Il vise à collaborer avec une vaste gamme d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, tout en assurant la participation des groupes vulnérables et marginalisés. Une démarche soucieuse de l'égalité des sexes est intégrée dans toutes les interventions thématiques. On mettra l'accent en particulier sur la participation des femmes à la prise de décisions et à l'amélioration de leur accès à la justice.

11. **Domaine de programme 1 : amélioration de l'équité sociale grâce à une gouvernance inclusive.** Les programmes de gouvernance inclusive visent à soutenir les efforts nationaux en faveur de la réforme institutionnelle et de la décentralisation. Il s'agit de renforcer le rôle des organes constitutionnels indépendants dans le maintien de la légalité, le renforcement de la transparence et la lutte contre la corruption dans le processus de gouvernance. Les programmes mettent l'accent sur le soutien apporté dans les domaines des politiques stratégiques et de la création de capacités dans les administrations nationale et locales. On examinera différents modèles d'administration locale en vue d'augmenter les possibilités de réalignement des pouvoirs et fonctions des administrations centrale, provinciales et locales, et on encouragera la participation locale à la planification du développement.

12. Les initiatives d'éducation civique mettront l'accent sur la gouvernance démocratique, les droits de l'homme et des libertés civiles, en ciblant en particulier le développement de la capacité des administrations locales à accroître le pouvoir des organes élus locaux. La « responsabilisation juridique des pauvres » aidera à autonomiser les groupes marginalisés grâce à l'équité, l'accès à la justice et à l'aide judiciaire. On reformera les institutions existantes afin de promouvoir de nouveaux moyens de règlement des conflits et de justice communautaire ou réparatrice. Les recommandations concernant la transparence de l'administration de la justice visent à renforcer la confiance du public et à appuyer l'engagement de la Thaïlande en

faveur des conventions internationales relatives aux droits de l'homme et des obligations qu'elle a assumées dans ce domaine.

13. Répondant au programme de réformes de la Thaïlande, et pour promouvoir la cohésion et l'unité sociale au sein d'une population diverse, le programme de pays s'appuiera sur les efforts nationaux existants en faveur de la solidarité nationale grâce à des dialogues et des discussions avec les citoyens. Des politiques, stratégies et approches destinées à promouvoir l'équité sociale seront élaborées en engageant les milieux universitaires, centres de réflexion et autres institutions compétentes. Ces activités incluront des programmes pilotes de cohésion sociale dans les zones marginalisées où des préoccupations concernant le développement humain posent les principaux obstacles à la réalisation des politiques nationales.

14. **Domaine de programme 2 : la Thaïlande en tant que partenaire mondial actif pour le développement.** Le programme de pays vise à améliorer l'efficacité de l'aide au développement de la Thaïlande et à faciliter la cohérence et la coordination des politiques relatives à l'aide grâce à des initiatives comme l'élaboration de stratégies de coopération internationale et des analyses des activités de coopération internationale thaïlandaises. On renforcera la capacité des centres de coordination et parties prenantes nationaux en matière d'APD et d'élaboration de politiques basées sur des données probantes. Des systèmes de suivi et d'évaluation harmonisés et améliorés de d'APD faciliteront l'échange de connaissances et de pratiques optimales dans le domaine de la coopération internationale.

15. Des partenariats et des échanges de connaissances à l'échelle mondiale jouent un rôle clé dans la coopération bilatérale et multilatérale. Ils aident à identifier les besoins de coopération Sud-Sud et établissent un lien entre la Thaïlande et d'autres partenaires dans ce domaine. Le programme de pays mettra l'accent sur le renforcement de la participation thaïlandaise aux réseaux Sud-Sud et sur les liens avec d'autres partenaires de développement. Il ciblera également l'amélioration des politiques nationales et de la capacité à gérer la coopération Sud-Sud et ses répercussions en ce qui concerne l'intégration au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. En renforçant la capacité de gestion de la connaissance des institutions et partenaires nationaux, on aidera la Thaïlande à mieux répondre à la demande croissante d'activités de mobilisation et de sensibilisation, et de facilitation du développement de connaissances.

16. **Domaine de programme 3 : prise de mesures efficaces face aux changements climatiques.** Le programme de pays mettra l'accent sur des conseils en matière de politiques et la création de capacités dans les administrations nationale et locales en vue de l'adaptation aux changements climatiques et de leur atténuation, et sur l'amélioration de la subsistance des communautés et de la sécurité environnementale. Il soutiendra les efforts nationaux destinés à renforcer le cadre des politiques environnementales, à améliorer la coordination et à traduire les politiques en actions à tous les niveaux, à intégrer une démarche soucieuse de l'égalité des sexes et des approches axées sur les droits fondamentaux. Des échanges de connaissances, des partenariats et l'établissement de réseaux avec les administrations locales et la société civile garantiront que les politiques formulées au niveau central sont exécutées pleinement et de manière intégrée aux échelons inférieurs. Des forums publics aideront à élargir l'utilisation des modèles réussis et à les diffuser en Thaïlande et dans les pays voisins.

17. On encouragera l'instauration d'une société à faibles émissions de carbone et apte à résister aux changements climatiques grâce à l'accroissement de la capacité humaine et institutionnelle des principaux organismes de l'État et des entités associées. En outre, le programme appuiera des forums publics et des publications concernant les initiatives en matière de faibles émissions de carbone. Il aidera également à traduire les stratégies et politiques nationales dans le domaine des changements climatiques en des plans directeurs et des plans d'action à tous les niveaux.

18. Le programme de pays encouragera des modes de subsistance durables grâce à l'élargissement des activités de développement économique locales, à la diversification des moyens de subsistance, au renforcement de la sécurité environnementale et à l'amélioration de l'accès aux ressources naturelles. On accordera la priorité à la conservation de la biodiversité des écosystèmes et des paysages naturels, en réduisant ou en empêchant l'érosion côtière, et en améliorant les ressources marines et côtières. La biodiversité, la gestion des ressources en eau et des pratiques novatrices en matière d'énergie seront appuyées par des politiques de développement favorable aux pauvres et des activités de mobilisation.

19. Domaine de programme 4 : mobilisation en faveur du développement humain et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le suivi de la réalisation des OMD et les rapports sur le développement humain sont des moyens efficaces de traduire l'expérience locale en des idées pour des interventions de transformation à des niveaux plus élevés. Le programme de pays mettra l'accent nettement sur les activités de mobilisation et de sensibilisation en matière de sécurité humaine. Les programmes s'emploieront à engager les parties prenantes nationales et locales dans l'élaboration et l'application des politiques et stratégies de sécurité humaine. Ils utiliseront une démarche axée sur les droits fondamentaux, par exemple dans les domaines du VIH/sida, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.

20. Le programme sur le VIH/sida mettra l'accent sur la lutte contre la stigmatisation et la discrimination et soutiendra les activités multisectorielles décentralisées, en ciblant les populations les plus vulnérables et d'autres groupes marginalisés. Pour soutenir les efforts nationaux en faveur de la réalisation des objectifs OMD-Plus, les efforts en faveur de l'égalité des sexes encourageront une représentation accrue des femmes dans la politique et l'adoption de politiques basées sur des données probantes. L'amélioration des capacités en matière de statistiques et de suivi des OMD assurera une meilleure planification basée sur des données probantes et la collaboration entre les entités gouvernementales compétentes à divers niveaux et introduira de nouvelles manières d'engager les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes pour le suivi des OMD et l'exécution des politiques.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

21. Le programme de pays sera exécuté sur le plan national par le Gouvernement. Alors que l'exécution nationale demeure la modalité de choix, le PNUD et le Gouvernement reconnaissent qu'il peut y avoir des circonstances spéciales dans lesquelles l'exécution directe ou l'exécution par des organisations non gouvernementales peut être plus appropriée. Si le Gouvernement le lui demande, le

PNUD continuera à soutenir l'exécution nationale des projets et des programmes grâce à la fourniture de services spécifiques de recrutement et d'achat conformément aux règles et procédures du PNUD en tant que partie responsable. Le programme de pays conduira des activités d'évaluation macro-économique et micro-économique, des activités d'assurance, des visites de suivi du programme et des audits spéciaux, et adoptera des procédures accélérées dans des situations de force majeure afin d'assurer une exécution efficace et responsable des projets.

22. Le programme de pays souligne une approche programmatique en tant que moyen le plus efficace d'assurer une démarche stratégique et la pertinence, la cohérence et la synergie des activités en vue de produire un maximum d'effets. On mettra l'accent sur le renforcement des liens entre la politique et la pratique et on travaillera avec le Gouvernement aux fins de l'application plus généralisée des méthodologies couronnées de succès introduites à titre pilote sur le terrain. La corrélation entre les résultats des programmes du PNUD et les résultats obtenus par l'ensemble du système et Nations Unies en Thaïlande sera assurée par la programmation et le suivi conjoints et coordonnés dans le contexte du Plan-cadre du Nations Unies pour l'aide au développement. Le programme cherchera également obtenir l'engagement du secteur privé grâce à des initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises et de partenariats publics-privés, ainsi que grâce à l'utilisation de volontaires dans les domaines de la création de capacités et de partenariats.

23. On utilisera un plan de suivi et d'évaluation consolidé pour évaluer les résultats stratégiques en utilisant des mécanismes de suivi nouveaux et existants, tels que des équipes conjointes du Plan-cadre et les évaluations du programme de pays. Agissant par le biais du Ministère des affaires étrangères, le Gouvernement et le PNUD assureront la gestion et la surveillance stratégique du cadre de suivi et d'évaluation, ainsi que la surveillance des risques potentiels sociaux, économiques et autres. Les évaluations des produits stratégiques seront renforcées par des évaluations au niveau des projets conduites dans le cadre du plan d'action du programme de pays.

24. Le Gouvernement et le PNUD collaboreront dans la recherche de nouvelles sources de financement pour les programmes, entre autres par le biais de partenariats avec de nouveaux donateurs et le secteur privé. Dans contexte d'un financement de l'aide en pleine évolution, le PNUD intensifiera le soutien apporté à la Thaïlande en ce qui concerne la mobilisation de ressources à partir de mécanismes mondiaux de financement, tel que le Fonds mondial pour l'environnement et d'autres sources relatives aux changements climatiques. Conformément à l'accent mis par les Nations Unies sur le renforcement de la coopération Sud-Sud, le PNUD continuera à utiliser son réseau mondial de compétences et de pratiques optimales pour établir des liens entre la Thaïlande et d'autres pays à revenu intermédiaire.

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Thaïlande, 2012-2016

Priorités ou objectif national : Promouvoir une société juste

Objectifs visé par le programme de pays/ le Plan-cadre : La législation nationale, les politiques et l'administration de la justice respectent les normes internationales des droits de l'homme.

Indicateur de résultats : Le nombre de nouveaux plans d'action nationaux, y compris le plan national d'action sur les droits de l'homme et le plan national de sécurité, qui incorporent les normes internationales des droits de l'homme et les recommandations des organismes internationaux chargés des droits de l'homme.

Domaine de concentration connexe du plan stratégique : Gouvernance démocratique

Contribution du gouvernement	Contribution d'autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, indicateurs de base et résultats attendus des contributions du PNUD	Produits indicatifs du programme de pays	Ressources indicatives par produit (dollars)
D'ici à 2016, le Gouvernement aura 1) intégré les recommandations du PNUD (réforme institutionnelle, accès à la justice et prévention des conflits dans ses politiques ou stratégies institutionnelles; et 2) assuré une approche opérationnelle en modifiant le cadre institutionnel ou les directives internes.	Les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile travaillant sur l'accès à la justice; les associations des administrations locales travaillant sur la réforme institutionnelle; et les institutions universitaires et les centres de paix travaillant sur la prévention des conflits. Ces organismes appuieront la mobilisation des communautés locales et les partenaires locaux y compris les volontaires; et exécuteront certains des éléments du programme de proximité.	Le PNUD contribuera un appui institutionnel aux administrations nationale et locales et à des institutions indépendantes en formulant des recommandations concernant les politiques à l'intention des décideurs, en soutenant la création de capacités au sein des institutions clefs et en encourageant l'égalité des sexe	Indicateur : nombre de nouveaux plans d'action nationaux qui incorporent les normes internationales des droits de l'homme et les recommandations formulées par les organismes internationaux chargés des droits de l'homme. Indicateur de base : intégration insuffisante d'une démarche axée sur les droits fondamentaux dans le système de planification et les documents directifs. Objectif : 1) en 2016, au moins trois provinces ont renforcé la démarche axée sur les droits fondamentaux dans leur gouvernance; 2) en 2016, des programmes politiques novateurs en matière de cohésion sociale et d'autonomisation juridique ont été adoptés par les principales institutions de l'État.	Des stratégies nationales pour l'éducation civique à la gouvernance démocratique et aux droits de l'homme recommandées par le PNUD. On a produit des modules de cohésion sociale et lancé des programmes d'autonomisation juridique, notamment dans les provinces les moins avancées	Ressources Ordinaires : 750 000 Autres ressources : 5 000 000

Priorités ou objectif national : Renforcer la coopération dans le domaine économique et en matière de sécurité

Objectifs visé par le programme de pays/ le Plan-cadre : Coopération internationale accrue et efficace basée sur une politique nationale harmonisée de coopération pour le développement.

Indicateur de résultats : Nombre de ministères d'exécution qui mettent en œuvre la politique nationale harmonisée de coopération pour le développement; nombre de pays ayant la Thaïlande comme partenaire de développement international, l'accent étant mis sur les domaines thématiques des OMD

Domaine de concentration connexe du plan stratégique : Gouvernance démocratique

Contribution du gouvernement	Contribution d'autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, indicateurs de base et résultats attendus des contributions du PNUD	Produits indicatifs du programme de pays	Ressources indicatives par produit (dollars)
Le Gouvernement mettra en place un cadre général de politiques en matière de coopération internationale pour le développement en vue d'harmoniser le travail des ministères intéressés.	Les organisations de la société civile aideront en partageant les pratiques optimales et les enseignements tirés, alors que les institutions universitaires fourniront un soutien technique sous forme d'analyse comparative des principales politiques dans le domaine de la coopération internationale pour le développement.	Le PNUD appuiera les parties prenantes grâce à des conseils en matière de politiques et de création de capacités; ce faisant, il utilisera la coopération Sud-Sud et intégrera une démarche axée sur l'égalité des sexes.	Indicateur : nombre d'initiatives de coopération Sud-Sud appuyées dans le cadre des politiques stratégiques en matière de coopération internationale pour le développement. Indicateur de base : absence d'initiative nationale globale en matière de coopération Sud-Sud (l'établissement de l'indicateur de base figurera parmi les principales activités); absence de politique nationale concernant l'APD. Objectif : Le nombre des initiatives Sud-Sud augmente d'au moins 30 %.	La stratégie de coopération internationale de la Thaïlande est appuyée et recommandée en tant que référence pour engager les partenaires de développement internationaux.	Ressources ordinaires : 400 000 Autres ressources : 500 000

Priorités ou objectif national : Gérer les ressources naturelles et la viabilité environnementale

Objectifs visé par le programme de pays/le Plan-cadre : Les principaux ministères d'exécution intègrent l'adaptation aux changements climatiques dans leurs plans, politiques et budgets sectoriels et provinciaux.

Indicateur de résultats : Nombre de politiques nationales, provinciales et sectorielles qui intègrent cette adaptation et la réduction du risque posé par les catastrophes; nombre d'adaptations sous-nationales et de plans d'action de réduction du risque élaborés et exécutés par les autorités locales et les communautés.

Domaine de concentration connexe du plan stratégique : Énergie et environnement pour le développement durable.

Contribution du gouvernement	Contribution d'autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, indicateurs de base et résultats attendus des contributions du PNUD	Produits indicatifs du programme de pays	Ressources indicatives par produit (dollars)
D'ici à 2016, le Gouvernement aura adopté des politiques, des recommandations législatives et des mesures exécutoires et aura exécuté intégralement des plans d'action concernant les changements climatiques et d'autres questions relatives à l'environnement. Il aura également continué à créer sa propre capacité institutionnelle à différents niveaux, entre autres en matière de recherche-développement sur les changements climatiques.	Les associations de la société civile et les organismes des Nations Unies jouent un rôle actif dans l'accroissement de la capacité des communautés à s'adapter aux changements climatiques. Les donateurs bilatéraux, les ONG internationales et les programmes régionaux dans le domaine de la gestion des paysages et des écosystèmes.	Le PNUD appuiera la création de capacités et facilitera la coordination et la collaboration entre les organes d'exécution et les autorités locales pour aider à transformer la politique et la stratégie nationales en matière de changements climatiques en plans d'action et plans directeurs, grâce à des services programmatiques et consultatifs concernant les objectifs environnementaux nationaux, y compris en ce qui concerne des concepts, des mécanismes et des politiques novateurs.	Indicateur : nombre de réseaux nationaux et régionaux gérés et/ou renforcés. Indicateur de base : En 2011, il n'existait que peu de réseaux gérés pleinement par le Gouvernement avec la participation des communautés et des parties prenantes. Objectif : Au moins trois réseaux nationaux et régionaux développés avec le soutien du PNUD en 2016. Indicateur : nombre de politiques et de modèles concernant le climat élaborés, appliqués et/ou reproduits par des partenaires nationaux et locaux. Indicateur de base : en 2011, aucune politique solide et aucun modèle n'avait été élaboré, appliqué et/ou reproduit par les partenaires nationaux et locaux. Objectif : au moins trois politiques et modèles ont été élaborés, appliqués et/ou reproduits en 2016 avec le soutien du PNUD.	Les questions relatives aux changements climatiques et à la sécurité environnementale sont intégrées dans l'atelier la planification et les politiques de développement à tous les niveaux, permettant à la Thaïlande, en tant que partenaire de développement clé, de partager son expérience et ses modèles réussis avec d'autres pays de la région.	Ressources ordinaires : 650 000 Autres ressources : 25 000 000

Priorités ou objectif national : Promouvoir une société juste

Objectifs visé par le programme de pays/ Plan-cadre : Les normes fondamentales relatives à l'égalité des sexes sont reconnues et intégrées dans la formulation et l'application des politiques au niveau national et local.

Indicateur de résultats : La représentation des femmes au Parlement (pourcentage); le nombre d'indicateurs relatifs à l'égalité des sexes figurant dans le Plan national de développement économique et social.

Domaine de concentration connexe du plan stratégique : Réaliser les OMD et réduire la pauvreté.

Contribution du gouvernement	Contribution d'autres partenaires	Contribution du PNUD	Indicateurs, indicateurs de base et résultats attendus des contributions du PNUD	Produits indicatifs du programme de pays	Ressources indicatives par produit (dollars)
D'ici à 2016, le Gouvernement aura mis en place des mécanismes et créé un environnement favorables pour des campagnes et des politiques en faveur de la sécurité humaine parmi les parties prenantes (députés, organisations de la société civile et secteur privé)	Les organismes des Nations Unies collaboreront dans le contexte du Plan-cadre en faveur de la réalisation du même objectif. Les organisations de la société civile et les institutions universitaires serviront d'agents d'exécution, et mobiliseront d'autres réseaux pour des campagnes en faveur des OMD et de la sécurité humaine, entre autres dans les domaines du VIH/sida et de l'égalité des sexes	Le PNUD appuiera une stratégie nationale de sécurité humaine grâce à des analyses comparatives des politiques, la sensibilisation aux questions relatives à la sécurité humaines, telles que le VIH/sida et l'égalité des sexes, en employant des objectifs spécifiques en matière d'égalité des sexes.	Indicateur : existence d'une stratégie nationale en matière de sécurité humaine, et réalisation de plusieurs objectifs OMD-Plus. Indicateur de base : absence de stratégie nationale en matière de sécurité humaine; quatre objectifs OMD-Plus non encore atteints. Objectif : une stratégie nationale en matière de sécurité humaine et à un plan opérationnel ont été exécutés; au moins trois objectifs OMD-Plus ont été atteint en 2016.	Analyse des politiques stratégiques (par exemple <i>Rapport national sur le développement humain</i>) et des activités de sensibilisation connexes en vue de faciliter le suivi et l'évaluation des OMD sur la base de données probantes. Appui aux parties prenantes en matière de création de capacités aux fins de l'application de politiques axées sur les droits fondamentaux et l'égalité des sexes.	Ressources ordinaires : 400 000 Autres ressources : 500 000